

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la commune de **FERRIERES-EN-BRAY**,

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales, articles L2212-1, L2212-2, L2213-9, L2212-3, L2213-23, L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4, L2213-5,
- Vu le Code de la Route,
- Vu l'article R 610-5 du Code Pénal,
- Vu la demande présentée par Monsieur PETIT Sébastien représentant l'entreprise PRC SARL, 15 Route de Neufchâtel-76270 Mesnière en Bray.
- Considérant les travaux de réfection des enrobés carrefour Route d'Hardencourt et Route de Saint Quentin (RD21A) à Ferrières-en-Bray.

ARRETE

Article 1^{er} : Pendant la durée du chantier qui se déroulera du 16 juin 2025 au 16 juillet 2025, la circulation des véhicules sera réglementée suivant les dispositions ci-dessous.

Article 2 : Les prescriptions des articles ci-dessous seront matérialisées par la mise en place de la signalisation réglementaire, conformément à l'instruction interministérielle du 6 novembre 1992.

Article 3 : La circulation sera interdite Route d'Hardencourt au niveau du carrefour de la Route de Saint Quentin (RD21A) à Ferrières-en-Bray

Article 4 : La circulation sera déviée par la route de Mouthois (D580), la rue Desquesne (D580), la rue de la Briqueterie puis la rue de Hyancourt.

Article 5 : L'entreprise PRC SARL devra mettre en place une signalisation pour interdire et dévier la circulation.

Article 6 : L'entreprise PRC SARL veillera à maintenir l'abord du chantier en bon état de propreté et à la remise en état des lieux dès la fin des travaux.

Article 7 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

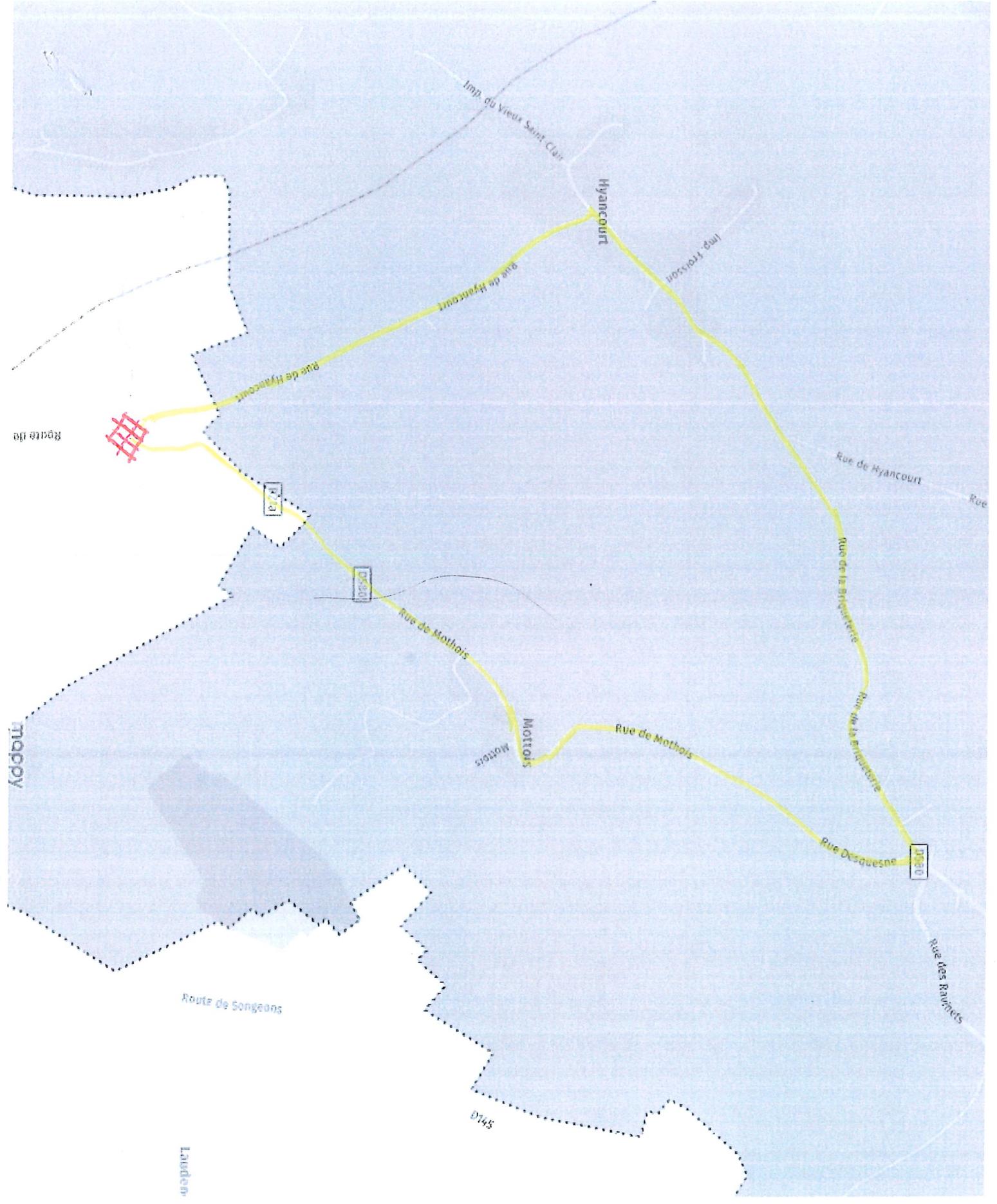
- Monsieur PETIT Sébastien de l'entreprise de PRC SARL,
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Gournay-en-Bray,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de Rouen,
- Monsieur le responsable de la Direction des Routes de Forges-les-Eaux.

Fait à FERRIERES-EN-BRAY, le 11 juin 2025

Le Maire,

Marie-France DEVILLERVAL





Imp. du Vieux Saint-Clair

Hyancourt

Imp. Froissart

Route de



Rue de Hyancourt

1731

0530

Rue de Mothois

Mothois

Rue de Mothois

Rue de Hyancourt

Rue de la Brèche

Rue de la Brèche

Rue Desquesnes

0530

Rue des Rivières

Route de Songeons

D145

Lauden

Mappy